

Certifié exécutoire :



Envoyé en préfecture le 30/07/2019

Reçu en préfecture le 30/07/2019

R Affiché le 30/07/2019 26 JUIL. 2019

ID : 084-200040681-20190726-DP_2019_79-AU

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2019-79 : Réaménagement usine Tiro-Clas façade ouest R+1 _ renfort du plancher béton suite diagnostic de la capacité portante

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016-28 du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2016, donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, pour agir, selon la liste de l'article L. 2122-22, et notamment pour *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

CONSIDERANT que l'ancienne usine Tiro-Clas à Valréas, sis Chemin de Tourville, Quartier Coquette – 84600 Valréas est propriété de la Communauté de Communes,

CONSIDERANT les travaux de réhabilitation engagés par la CCEPPG pour l'accueil d'entreprises, au sein de l'ancienne usine Tiro-Clas,

CONSIDERANT la Décision du Président n°2018-102, « Réaménagement usine Tiro-Clas façade ouest R+1 _ Diagnostic capacité portante du plancher béton » attribuant à l'entreprise GINGER CEPTP, sise 1 030 rue JRGG de la Lauzière, Les Milles, à Aix en Provence (13290), la réalisation d'un diagnostic visant à vérifier la capacité portante d'un plancher béton, ancienne usine Tiro-Clas,

CONSIDERANT que, pour faire suite aux préconisations de l'entreprise GINGER CEPTP, il convient de poursuivre ces démarches par une étude de renforcement de la dalle sur les 3 zones identifiées en R+1 du site,

Vu les prestataires aptes à assurer cette mission,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre de l'entreprise AMOCER, sise 60 Rue Lawrence Durrell, BP31213, à Avignon (84911 cedex 9), étant précisé que l'offre retenue s'établit à 4 850.00 euros HT, soit 5 820.00 euros TTC, pour une étude de renforcement de la dalle sur les 3 zones identifiées, consistant en une étude de renforcement du plancher béton pour une surface d'environ 6 000 m², une phase préparatoire d'analyses des documents fournis, la rédaction du rapport de synthèse et la réalisation de plans de principe des renforcements béton en format « dwg », en R+1 du site de l'ancienne usine Tiro-Clas, sise Chemin de Tourville, Quartier Coquette – 84600 Valréas,

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 26 juillet 2019
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Le Président,
Patrick ADRIEN

ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN